



Une dette qui ne m'appartient pas

Par **grostoutoualain**, le **20/05/2010** à **23:10**

Bonjour, ma femme s'occupe de ma belle-mère en bénévolat.
ma femme empreinte 20 000 euros à son nom pour payer de quoi faire vire ma belle-mère.
les traites de ma belle-mère sont tirées sur le compte courant de ma femme.
aujourd'hui on veut me faire payer ces 20 000 euros.